

# Prévention des accidents avec exposition au sang

ou tout autre produit biologique d'origine humaine

Informations  
**PROFESSIONNELS**

Respectées scrupuleusement lors des soins, les précautions standard permettent d'éviter les **accidents exposant au sang (AES)**.

## Quoi ?

Un AES correspond à : « tout contact avec du sang ou un liquide biologique contenant du sang et comportant soit une effraction cutanée (piqûre, coupure) soit une projection sur une muqueuse (œil...) ou sur une peau lésée ».

## Comment ?

Pour les soins utilisant un objet perforant :

- porter des gants de soins
- utiliser les dispositifs médicaux de sécurité mis à disposition
- après usage :
  - ne pas recapuchonner
  - ne pas plier ou casser
  - ne pas désadapter à la main
  - si usage unique : jeter immédiatement après usage dans un conteneur pour objets perforants adapté, situé au plus près du soin, sans dépose intermédiaire, y compris lors de l'utilisation de matériel sécurisé
  - si réutilisable : manipuler le matériel avec précaution et procéder rapidement à son nettoyage et sa désinfection.



*Le saviez-vous ?*

Les collecteurs pour objets perforants répondent aux exigences de la norme NF EN X30-500

La **conduite à tenir** en cas d'accident avec exposition au sang doit être formalisée, actualisée et accessible à tous les intervenants dans tous les lieux de soins.

## En cas d'AES

- Demander au « patient source » s'il accepte de vérifier son statut sérologique vis-à-vis du VIH, VHB et VHC.

**Cf. procédure en vigueur dans l'établissement**

**Cf. [www.geres.org](http://www.geres.org)**

- Afin de réaliser rapidement les premiers soins, il est recommandé de mettre à disposition un kit AES contenant :
  - une fiche technique AES
  - un flacon de DAKIN®
  - un pot
  - du sérum physiologique
  - un sachet de compresses stériles
  - une dosette de savon liquide
  - des pansements secs.